

RAPPORT T1 2015 SUR L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

JAN – MAR 2015
ÉLECTRICITÉ

Production d'électricité par type de carburant (T1)

Nucléaire	25 TWh	58,7 %
Hydroélectricité	9,7 TWh	22,7 %
Gaz	5,3 TWh	12,4 %
Éoliennes	2,5 TWh	5,9 %
Biocarburant	0,1 TWh	<1 %
Solaire	0,02 TWh	<1 %

Source : SIERE

Économies d'énergie (T1)

Économies nettes liées du pic de demande	599 MW
Économies nette d'énergie	159 GWh

Source : SIERE

Pic de demande en Ontario (T1)

21 814 MW le 7 janvier 2015 à 18 h, HNE

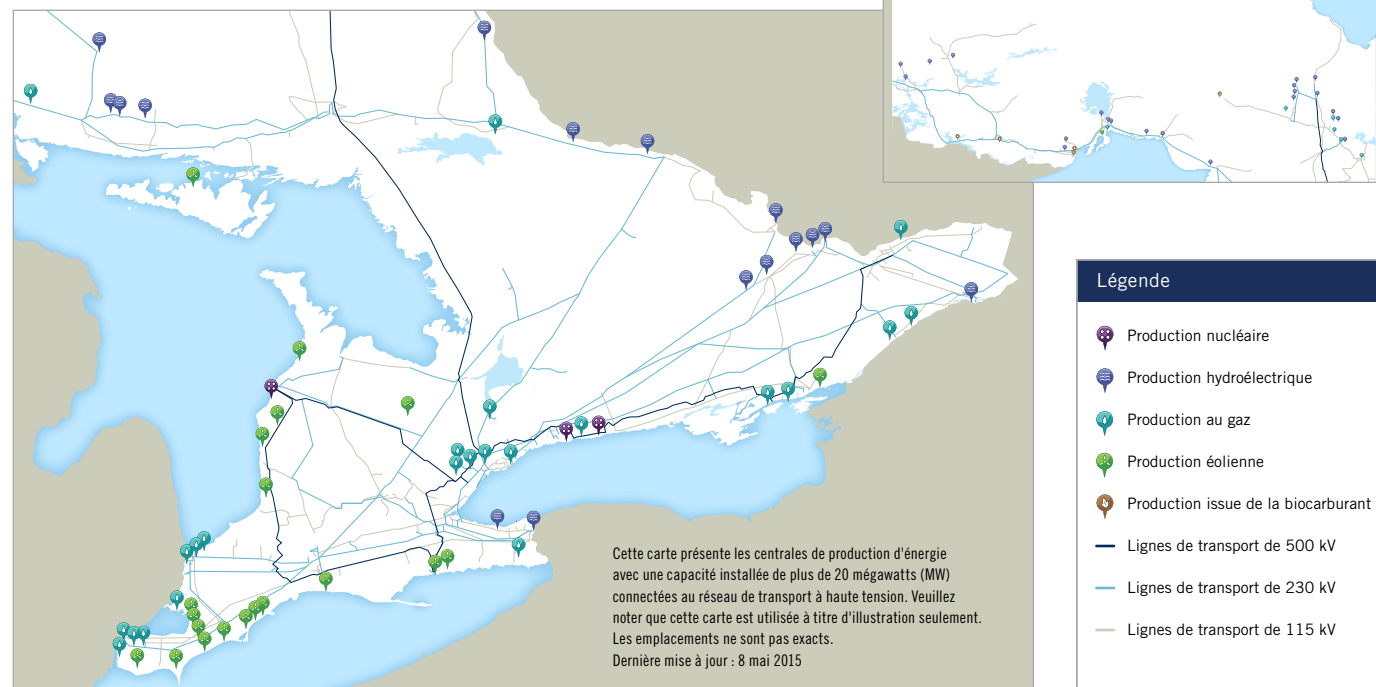
Source : SIERE

Coût du produit (T1)

Prix horaire de l'énergie en Ontario (moyenne pondérée)	3,54 ¢/kWh
Rajustement global (moyenne)	5,09 ¢/kWh
Total	8,63 ¢/kWh

Source : SIERE

Réseau de Transport de l'Ontario



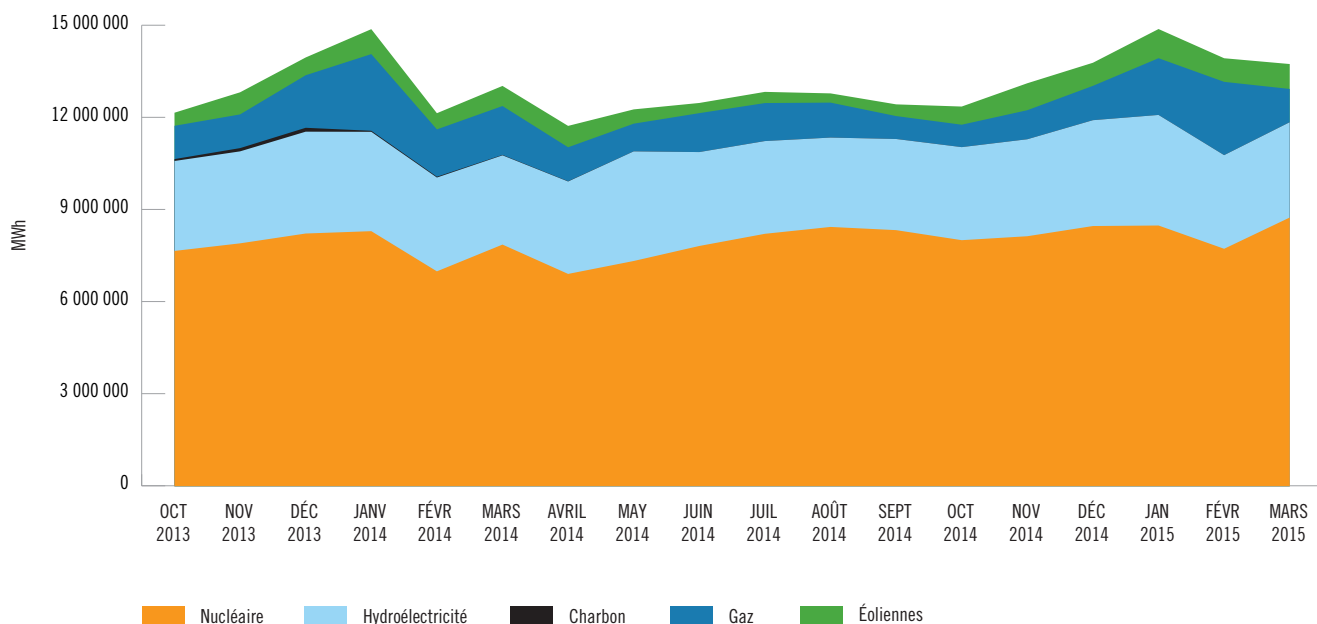
Pour le premier trimestre de 2015, l'Ontario a enregistré une demande globale typique de la province en hiver, et un puissant débit des génératrices. La demande d'électricité en Ontario a augmenté en raison du froid qui s'est abattu sur les États-Unis et de la baisse du dollar canadien, offrant de nombreuses occasions aux génératrices de tirer des revenus de la vente d'énergie aux états voisins. La production nucléaire et éolienne a atteint des résultats mensuels inégaux et de nouvelles installations solaires ont été également couplées au réseau au début 2015, contribuant au réseau électrique à haute tension.

La demande globale en Ontario est restée stable, en partie du fait de la mise en place d'initiatives de conservation de l'énergie et de la restructuration de l'économie, et la filière a continué de bénéficier de solides marges de capacité et de l'énergie. La période d'alimentation soutenue fournit l'occasion d'examiner les approvisionnements existants et de déterminer les possibilités d'amélioration, tout en garantissant que les engagements concernant la nouvelle offre reflètent les besoins du réseau, et entretiennent un réseau de génératrices d'électricité l'une des plus propres d'Amérique du Nord.

Approvisionnement en électricité

Production mensuelle d'électricité par type d'énergie (MWh)

L'Ontario dispose de diverses sources d'approvisionnement : les centrales de base qui fonctionnent 24 h par jour, les centrales ayant une production variable et les centrales pouvant adapter rapidement leur production à la demande. Le diagramme ci-dessous indique la valeur de la production mensuelle par type d'énergie, soit d'octobre 2013 à mars 2015. Celui-ci montre comment la disponibilité des centrales, la demande d'électricité et les coûts induisent des fluctuations d'un mois sur l'autre. La puissance des centrales nucléaires a atteint des niveaux records en janvier, qui ont même été dépassés en mars. L'énergie éolienne raccordée au réseau de transport a enregistré de nouveaux records de puissance, de nouvelles installations continuant d'y être couplées. La production solaire a revêtu également une importance nouvelle dans l'approvisionnement d'électricité, car les centrales solaires ont été raccordées au réseau de transport d'électricité.



Source : SIERE

Remarque : La production nominale issue de l'énergie solaire et des biocarburants raccordée au réseau n'est pas représentée.

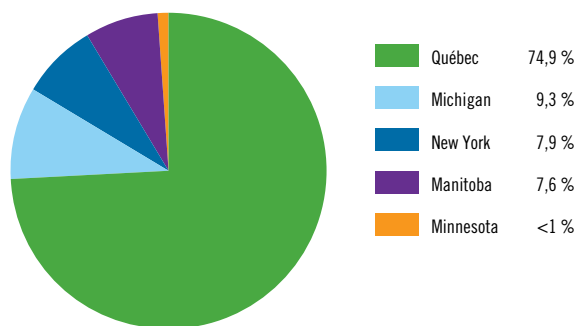
La SIERE produit un rapport, disponible à l'adresse http://reports.ieso.ca/public/GenOutputbyFuelMonthly/PUB_GenOutputbyFuelMonthly.xml, qui utilise les données relatives aux livraisons afin de fournir des informations supplémentaires à tous les planificateurs autonomes et à toutes les centrales de production discontinues et en charge commandée de l'Ontario enregistrés en tant que participant du marché. Le rapport - lequel inclut les centrales de production inférieures à 20 MW et enregistre les valeurs solaires, pour la première fois, dans les données des installations de production connectées au réseau - sera publié de façon mensuelle selon le calendrier de livraison physique.

Importations et exportations

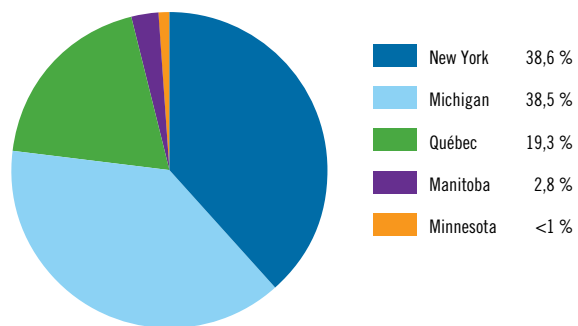
L'Ontario est connecté à un large réseau stable de réseaux de transport à travers l'Amérique du Nord, qui soutient la fiabilité et l'efficacité économique du réseau. Les importations sont en concurrence avec la production ontarienne pour fournir de l'électricité au meilleur prix possible et répondre aux besoins de la province durant les périodes où la demande est élevée. L'Ontario exporte également de l'énergie lorsque les prix sont plus élevés ce qui permet de tirer des revenus qui aident à compenser les coûts du réseau et de l'infrastructure et à maintenir la fiabilité du réseau en périodes de production excédentaire.

L'Ontario importe et exporte son électricité à travers 26 interconnexions avec deux provinces et trois états afin d'encourager la fiabilité des systèmes et l'efficacité économique. Alors que son réseau d'électricité est interconnecté avec celui du Manitoba, du Michigan, du Minnesota, de New York et du Québec, l'Ontario a la possibilité de faire le commerce de l'électricité avec tout l'est de l'Amérique du Nord, contribuant ainsi à la diversification des sources d'approvisionnement et à l'accroissement de la compétitivité.

Importations au T1



Exportations au T1



T1 GWh	Manitoba	Michigan	Minnesota	New York	Québec	Total
Importations	114,06	138,92	5,45	117,68	1 120,99	1 497,10
Exportations	187,03	2 561,16	49,06	2 567,65	1 280,36	6 645,26

Source : SIERE

Remarque : Les chiffres ne concordent pas nécessairement avec les totaux de la source parce qu'ils ont été arrondis.

Capacité installée raccordées au réseau de transport

Les changements apportés durant ce trimestre à la capacité installée sont révélateurs du processus de modernisation continue que connaît le domaine de l'électricité en Ontario. Alors que les productions nucléaire, hydroélectrique et de gaz naturel représentent actuellement la grande majorité des sources d'approvisionnement, de nouvelles génératrices éoliennes, de biocarburant et solaires sont sans cesse raccordées au réseau de transport.

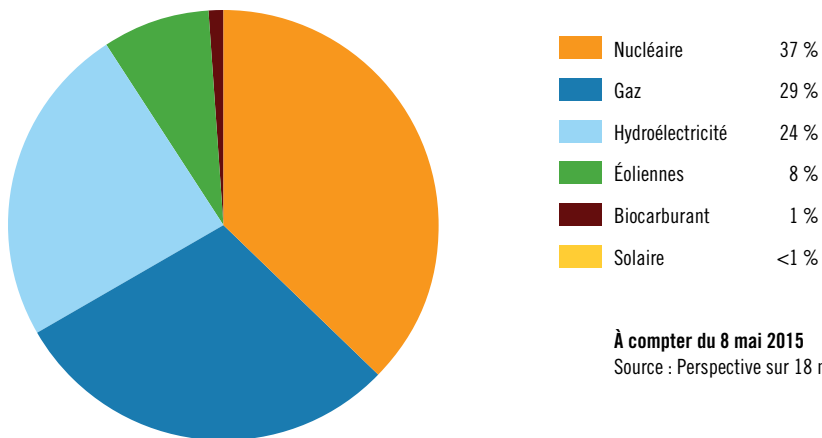
Nouvelles centrales enregistrées au cours du T1

La mise en service et l'entrée sur le marché des projets suivants sont conclus. Ces projets sont inclus dans les données des capacités de production installées raccordées au réseau de transport :

- Parc éolien Adelaide (Landon) – 40 MW
- Bruce Power Inc. (modernisation de la centrale nucléaire) – 31 MW
- Parc éolien Dufferin – 91,3 MW
- Parc éolienne Goshen – 102 MW
- Parc d'énergie renouvelable Grand (éolien) – 148,8 MW

Source : Perspective sur 18 mois de la SIERE du 22 juin 2015.

Capacité installée des centrales (au réseau de transport) (MW)



À compter du 8 mai 2015

Source : Perspective sur 18 mois de la SIERE du 22 juin 2015.

Remarque : les données incluent toutes les installations de production raccordées au réseau de transport d'électricité et les installations couplées au réseau de distribution que sont les participants au marché.

Le tableau ci-dessous présente l'utilisation accrue des ressources renouvelables pour la production d'électricité dans la province.

Capacité de production (au réseau de transport) a compter du 8 mai 2015

Année	Nucléaire	Hydroélectricité	Charbon	Gaz ¹	Éoliennes	Biocarburant	Solaire ²	Total
2015 MW	12 978	8 462	0	9 920	2 925	455	40	34 780
2015 %	37 %	24 %	0 %	29 %	8 %	1 %	<1 %	
2014 MW	12 947	8 462	0	9 920	2 543	455	40	34 367
2013 MW	12 947	7 939	2 291	9 920	1 725	124	0	34 946
2012 MW	12 998	7 947	3 293	9 987	1 511	122	0	35 858
2011 MW	11 446	7 947	4 484	9 549	1 412	122	0	34 960

Source : Perspective sur 18 mois de la SIERE du 22 juin 2015.

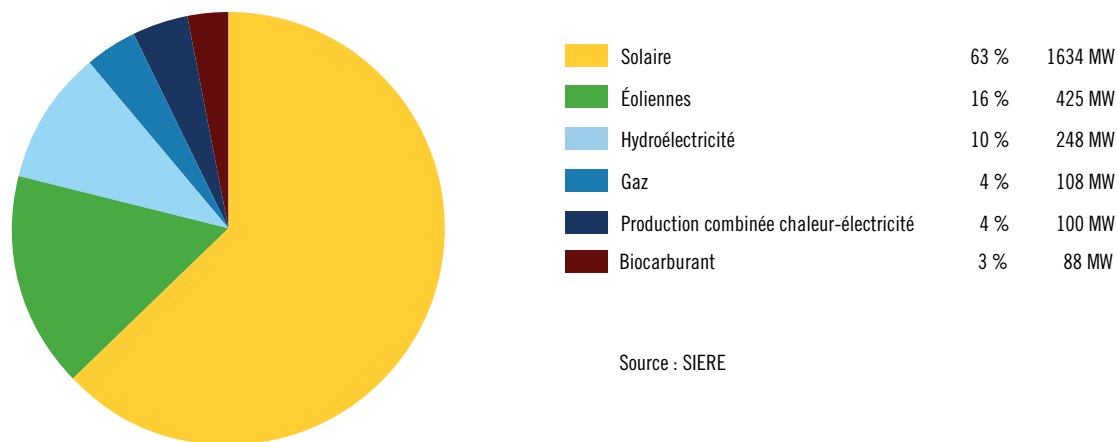
Production intégrée (contrat avec SIERE)

Des génératrices intégrées fournissent l'électricité aux réseaux locaux de distribution, permettant de compenser la demande sur le réseau à haute tension en répondant à certains besoins des communautés locales. Alors que l'éolien et le solaire fournissent la majorité de la production intégrée sous contrat, la SIERE a passé un marché pour un plus grand nombre de réseaux de production hydroélectrique, combinée de chaleur et d'électricité, de gaz naturel et de bio-énergie qui seront également raccordés aux réseaux locaux de distribution. À la fin du T1 de 2015, il y avait plus de 2 600 MW de production contractée en opération commerciale au sein des réseaux locaux de distribution.

1. Les unités qui fonctionnent au gaz naturel, au mazout ou aux deux, comme Lennox, NP Kirkland et NP Cochrane, sont inclus dans la catégorie "Gaz".

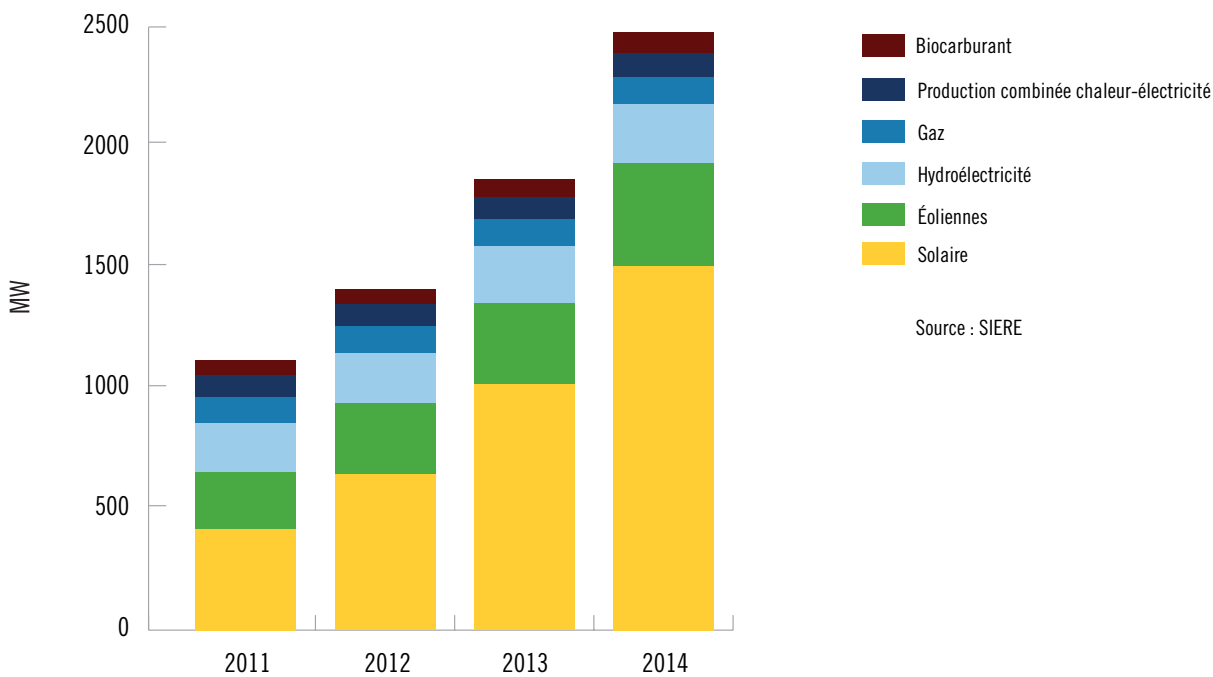
2. La catégorie « Solaire » représente les installations solaires reliées au réseau. La plupart des installations solaires de production de l'Ontario sont actuellement reliées aux réseaux de distribution.

Production intégrée en exploitation commerciale (contrat avec SIERE) (T1)



Remarque : les chiffres ne concordent pas nécessairement avec les totaux de la source parce qu'ils ont été arrondis.

Totaux historiques - production intégrée contractée en opération commerciale (MW)



Les données indiquées ci-dessus sont tirées du rapport d'avancement de la SIERE sur l'alimentation par contrat. Le rapport fournit une mise à jour trimestrielle de l'état des initiatives d'alimentation et d'approvisionnement qui sont en cours d'élaboration ou en exploitation commerciale, par type de carburant, et rassemble les capacités totales, telles qu'elles sont indiquées dans chaque contrat, ce qui diffère des valeurs de la capacité installée utilisée à des fins d'exploitation. Le rapport (en anglais) est disponible à la page Web suivante : <http://www.ieso.ca/Documents/Supply/Progress-Report-Contracted-Supply-Q12015.pdf>.

Comparaison entre la puissance disponible et le pic de demande en Ontario

Le pic de demande sur le réseau durant ce trimestre était typique des mois d'hiver, malgré les températures très froides de février. Des facteurs, tels que les programmes pour la conservation de l'énergie et de la réponse à la demande, et les tarifs selon l'heure de consommation ont tous contribué à réduire la demande sur le réseau. Sur les jours ensoleillés, la production solaire intégrée a continué de modérer la demande.

Puissance disponible a l'heure du pic	28 374 MW (T1)
Demande a l'heure du pic	21 814 MW (T1)
Obligation en matière de réserve de fonctionnement	1 573 MW (Q1)
Demande minimale	12 675 MW (T1)

Source : SIERE

La capacité disponible correspond à la capacité installée totale raccordée au réseau, moins les provisions pour les réductions saisonnières, les pannes prévues et le manque de puissance des ressources limitées en énergie. Des réserves de fonctionnement sont requises pour garantir que la demande ontarienne prévue peut être fournie avec un niveau de fiabilité suffisamment élevé. L'obligation en matière de réserve de fonctionnement correspond à la somme des sources d'approvisionnement nécessaires pour gérer la perte de la plus grande contingence sur le réseau et de celle de la moitié de la contingence qui se classe juste derrière. Des renseignements supplémentaires sur les critères, les outils et la méthodologie utilisés par la SIERE pour réaliser des évaluations précises des ressources figurent à l'adresse suivante : http://www.ieso.ca/Documents/marketReports/Methodology_RTAA_2014jun.pdf.

Économiser l'énergie

Selon les termes du nouveau cadre Priorité à la Conservation de l'énergie pour 2015-2020, la province vise une réduction de la consommation d'électricité de 7 terawatt-heures (TWh) grâce aux initiatives offertes par les sociétés de distribution locales (SDL). La SIERE travaillera avec les clients connectés au réseau de transport d'électricité en vue d'une diminution supplémentaire de 1,7 TWh, pour atteindre un total de 8,7 TWh d'économies provinciales d'ici le 31 décembre 2020.

En T1, les SDL ontariennes ont avais signé des accords sur la conservation de l'énergie avec la SIERE et élaboré des plans de conservation de l'énergie et de gestion de la demande, que la SIERE examinera et approuvera d'ici le T3. Les plans approuvés seront publiés à l'adresse suivante : <http://www.ieso.ca/Pages/Conservation/Conservation-First-Framework/Conservation-and-Demand-Management-Plans.aspx>.

Économies d'énergie réalisées (T1)

Résultats au T1 2015 :

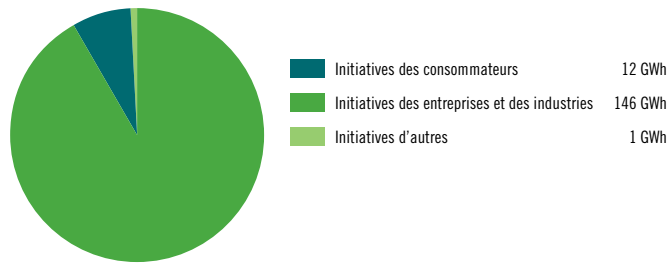
Programmes géré par SDL	Économies nettes liées du pic de demande (MW)	414
	Économies nette d'énergie (GWh)	159
Programmes géré par la SIERE et d'autres entités	Économies nettes liées du pic de demande (MW)	184
	Économies nette d'énergie (GWh)	0
Économies totale du pic de demande (MW)		599
Économies totale d'énergie (GWh)		159

Source : SIERE

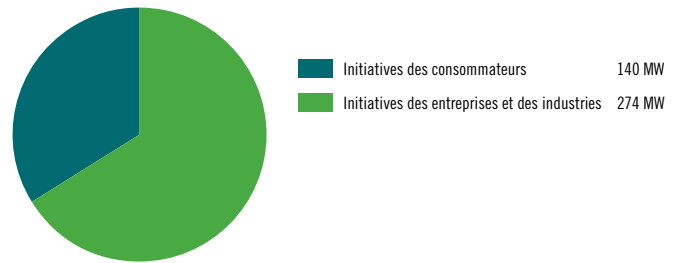
Remarque : Voir les remarques sur la feuille de calcul Excel.

Économies d'énergie réalisées grâce aux programmes d'économiser de l'énergie par sociétés de distribution locales (T1)

Économies nettes d'énergie



Économies du pic de demande



Source : SIERE

Remarque : Voir la feuille de calcul Excel pour les remarques.

Réponse à la demande

Les programmes pour réduire ou déplacer la demande ainsi que les efforts d'économie d'énergie ont eu une incidence majeure sur les pics de demande en Ontario. Le programme de RÉPONSE À LA DEMANDE 3 (DR3) a fourni environ 400 MW de capacité de réponse à la demande contractée disponible au cours du premier trimestre, fournissant des paiements pour les charges de clients individuels et regroupés préparés à réduire leur consommation au moment du pic de demande. Le 19 février, 335 MW de réponse à la demande disponible étaient activés toutes les heures de 17 h à 21 h.

Activation de DR3 (19 février, 17 h à 21 h)



Source : SIERE

Le programme de Réponse à la demande sur la base de la capacité (CBDR) est entré en vigueur le 4 mars. Ce programme fait entrer les fournisseurs de réponse à la demande sous contrat du programme DR3 sur le marché de l'énergie de gros pour mieux refléter les besoins du réseau. Vers la fin du mois de mars, tous les participants au programme DR3 ont effectué une transition vers le CBDR et le programme représentait environ 500 MW de capacité de réponse à la demande.

La SIERE se concentre également sur le développement des ressources du côté de la demande et des mécanismes basés sur le marché, tels qu'un programme enchère auquel des ressources sont payées pour réduire la demande. La SIERE continuera à mettre l'économiser de l'énergie au premier plan pour la planification du réseau d'énergie.

Réduction sur le pic de demande

L'initiative de conservation d'énergies industrielle (ICI) encourage les grands consommateurs à déplacer leur utilisation d'énergie en dehors des pics de demande sur le réseau. Les clients qui sont en mesure de réduire leur impact sur ces pics avantagent le réseau en réduisant le besoin de construire une nouvelle infrastructure. Les clients participants se voient fixer un taux de rajustement global individuel, basé sur le pourcentage auquel leur demande la plus élevée durant les heures de pointe contribue aux cinq plus grands pics coïncidents sur le réseau mesurés sur une période définie.

Le tableau ci-dessous présente les cinq plus gros pics quotidiens pour la période de base la plus récente, qui a débuté le 1^{er} mai 2014 et s'est achevée le 30 avril 2015. Comme l'été 2014 a été relativement doux, trois des cinq plus grands pics de demande en Ontario se sont produits durant le premier trimestre de 2015.

Des renseignements supplémentaires sur le programme ICI sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.ieso.ca/Documents/settlements/April_2015-ICI_Backgrounder.pdf.

Initiative de conservation industrielle – valeurs de pointes coïncidentes (pour la période de base du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015)

Date	Heure se terminant	Demande nette de l'Ontario (MW)	Production intégrée (MW)	Total (MW)
1 janvier 2015	19	21 118,570	491,57	21 610,140
19 février 2015	20	20 976,264	440,031	21 416,295
26 août 2014	17	20 967,233	682,792	21 650,025
23 février, 2015	20	20 862,399	539,973	21 402,372
5 septembre, 2014	17	20 830,888	884,74	21 715,628

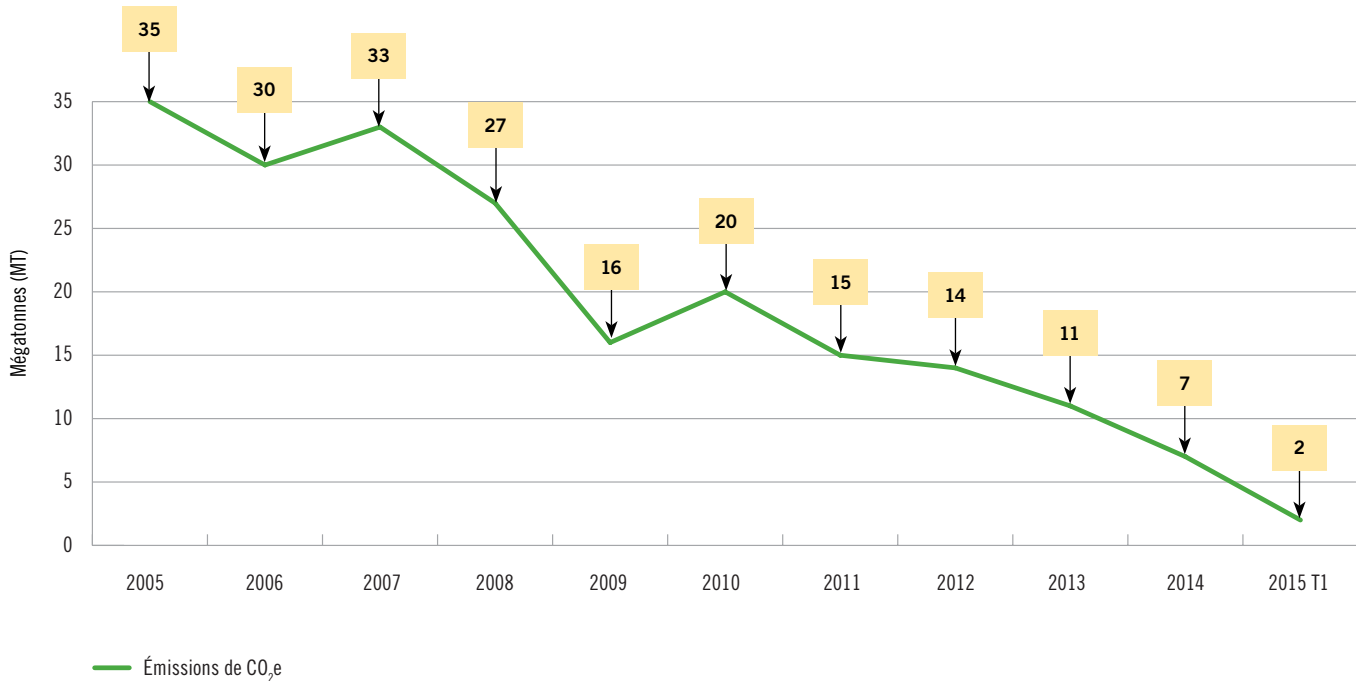
Source : SIERE

Remarque : la valeur de la colonne Total (MW) correspond au nombre utilisé pour calculer le facteur de demande de pointe d'un client.

Émissions - Équivalents CO₂

La baisse prononcée des équivalents CO₂ est un résultat de l'abandon progressif de la production d'électricité au charbon dans la province, lequel a également permis une réduction notable des émissions d'oxydes de soufre (SO_x) – qui sont en majorité un sous-produit de la combustion du charbon.

Émissions de CO₂ Pour le secteur de l'électricité de l'Ontario (T1)



Source : SIERE, Environnement Canada

Remarque : Voir la feuille de calcul Excel pour la source et les remarques.

Contaminants atmosphériques

Des contaminants atmosphériques tels que les oxydes de soufre (SO_x), les oxydes d'azote (NO_x) et les particules fines (PM_{2,5}) sont également libérés dans l'air pendant la combustion des combustibles fossiles.

Contaminants atmosphériques pour le secteur de l'électricité de l'Ontario (T1) (Tonnes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Émissions de SO _x	114 323	87 932	105 420	76 020	30 768	38 448	11 971	10 342	10 192	1 033	364
Emissions de NO _x	48 143	38 955	43 846	38 314	24 389	28 130	18 988	19 077	17 183	9 726	2 757
Emissions de PM _{2,5}	1 787	1 529	1 876	1 314	1 779	2 120	562	478	439	246	73

Source : SIERE, Environnement Canada

Remarque : Voir la feuille de calcul Excel pour la source et les remarques.

Demande d'électricité

La demande d'électricité est généralement le résultat de plusieurs facteurs qui ont chacun des répercussions différentes : certains augmentent la demande (croissance démographique, évolution économique), d'autres font baisser la demande du réseau (conserver l'énergie, production intégrée). D'autres encore font fluctuer la demande (tarifs selon l'heure, l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel). Les répercussions de chacun de ces facteurs sur la consommation d'électricité diffèrent selon les saisons et le moment de la journée. Même lorsque l'économie de l'Ontario a dépassé la récession de 2008, la demande pour l'électricité est restée stable. Il est attendu que cette tendance persiste car les marges de capacité et de l'énergie demeurent adéquates, en partie à cause de la réussite de la mise en œuvre des programmes pour conserver de l'énergie.

Pic de demande en Ontario – T1

21 814 MW

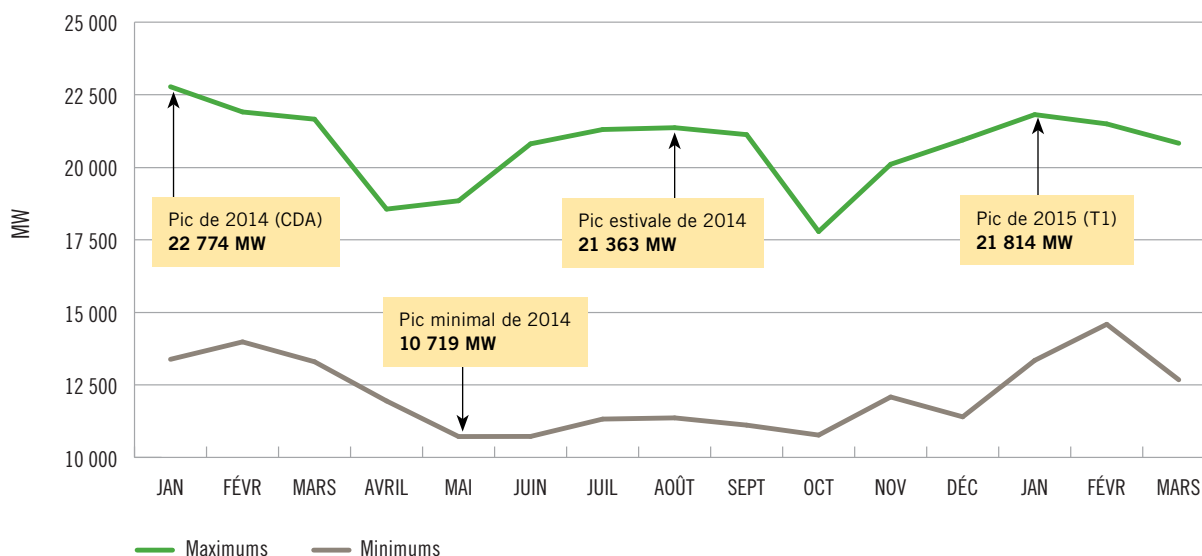
 le 7 janvier 2015 à 18 h, HNE

Le pic de demande relevé en Ontario le 7 janvier était typique de l'hiver, mais presque 1 000 MW inférieur à celui de janvier 2014 qui a causé pour la première fois en dix ans des records de pics hivernaux en Ontario. Alors que les températures de janvier et mars de cette année étaient assez représentatives pour la province, des records de basses températures, en particulier dans les zones sud de la province, ont été observés en février. Présumant d'été 2015 que c'est plus représentatif, l'Ontario devrait retourner à un pic estival.

Les répercussions de l'économiser de l'énergie et de la production d'énergie solaire accroissent, devient petit à petit de plus en plus visibles dans les opérations horaires et quotidiennes du réseau. La SIERE continue de surveiller leur incidence sur le fonctionnement de l'intégralité du réseau et la demande sur le pic estival.

Maximums et minimums mensuels en Ontario (en MW)

For the first time in a decade, Ontario was winter peaking in 2014. A milder-than-normal summer and a long winter contributed to the peak for demand being established in January, not in the summer, when hot temperatures would usually drive heavy air-conditioning load. Embedded solar generation, as well as conservation, time-of-use rates and the ICI all put additional downward pressure on peak demand.



Source : SIERE

Prévisions sur les pics de demande

La demande d'électricité dans la province est prévue sur une période 18 mois et une évaluation est effectuée pour s'assurer qu'il y a adéquation entre les installations de production réelles et proposées et celles de transport, de façon à répondre à la demande. Le diagramme ci-dessous indique les prévisions météorologiques normales, qui sont habituellement associées à un pic à cette époque de l'année, et les prévisions météorologiques extrêmes qui reflètent les conditions météorologiques particulièrement mauvaises. Dans la mesure où ces facteurs jouent sur la réduction du pic de la demande, les incidences des tarifs selon l'heure, et de l'ICI laquelle devrait permettre de réduire la demande durant les pics de consommation de l'hiver prochain, sont également prises en compte dans les prévisions de demande établies dans ce rapport.

Saison	Conditions météorologiques normales (MW)	Conditions météorologiques extrêmes (MW)
Été 2015	22 888	24 721
Hiver 2015-16	22 380	23 172
Été 2016	22 849	24 706

Source : Perspective sur 18 mois de la SIERE du 22 juin 2015.

Demande d'énergie annuelle totale en Ontario (en TWh)

Année	Total (TWh)*	Changement par rapport à l'année précédente
2015 (T1)	37,5	-2,34
2014 (T1)	38,4	
2014	139,8	-0,64%
2013	140,7	-0,42%
2012	141,3	-0,14%
2011	141,5	-0,35%

*Le total n'inclut pas l'impact de la production intégrée pour réduire la demande.

Source : Aperçu sur la demande, donnée sur l'électricité de la SIERE.

Prix de l'électricité

Coût du produit (¢/kWh)

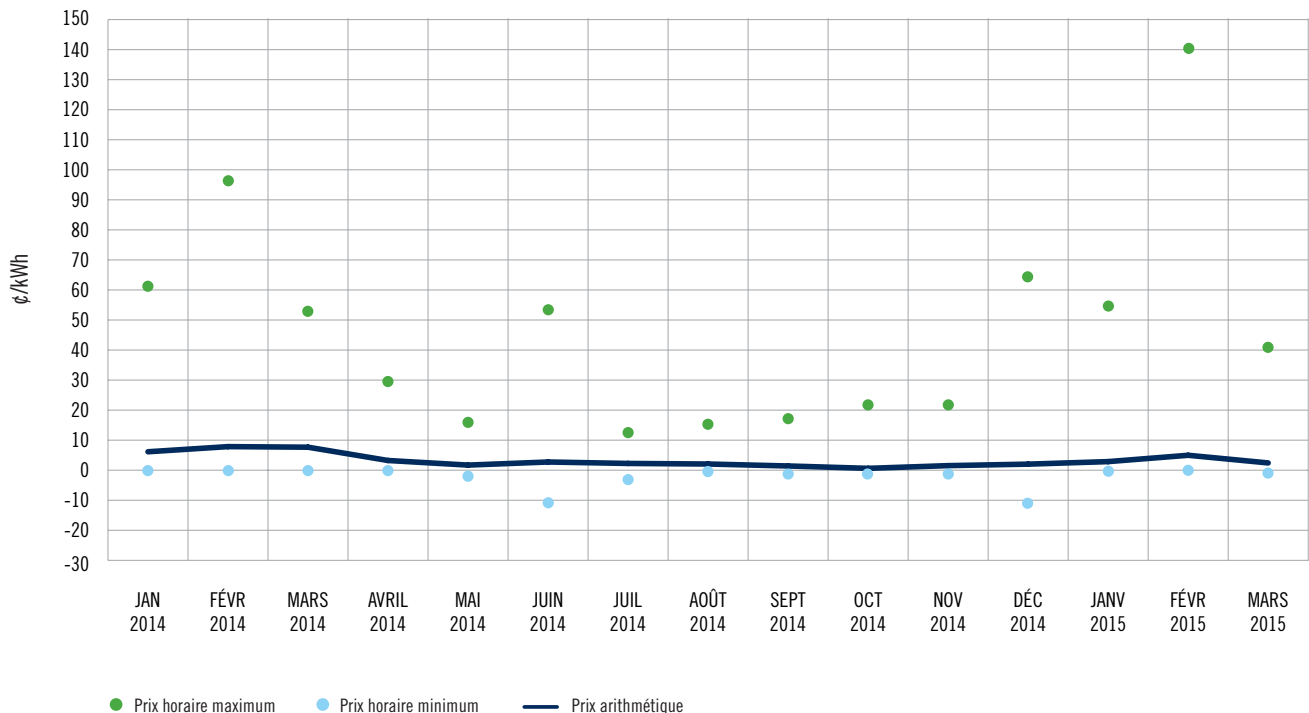
Le coût du produit se compose de deux éléments : le prix de gros (le prix horaire de l'énergie en Ontario) et le rajustement global. Il est à noter que le coût du produit ne constitue qu'une partie de la facture d'énergie totale.

Moyenne CDA ¢/kWh	JAN 2014	FÉVR 2014	MARS 2014	AVRIL 2014	MAI 2014	JUIN 2014	JUIL 2014	AOÛT 2014	SEPT 2014	OCT 2014	NOV 2014	DÉC 2014	JAN 2015	FÉVR 2015	MARS 2015	Moyenne CDA
Prix horaire de l'énergie en Ontario (prix du marché de gros) ¹	6,14	8,18	8,04	3,33	1,79	2,98	2,37	2,21	1,55	0,71	1,65	2,24	2,96	5,12	2,56	3,54
Rajustement global (clients de catégorie B) ²	1,26	1,33	-0,03	5,20	7,20	6,03	6,26	6,76	7,96	10,01	8,23	7,44	5,07	3,96	6,29	5,09
Coût total du produit	7,8	9,51	8,01	8,53	8,99	9,01	8,63	8,97	9,51	10,72	9,88	9,68	8,02	9,08	8,85	8,63

Source : SIERE

Prix de gros mensuel de l'électricité (¢/kWh)

Le prix de gros de l'électricité varie d'heure en heure. Le diagramme indique le prix de gros maximal, minimal et moyen pour chaque mois. Le prix mensuel varie selon certains facteurs du marché de l'électricité qui font fluctuer son prix. Un prix moyen mensuel plus élevé exerce une pression à la baisse sur les sommes que le rajustement global doit permettre de recouvrer, comme illustré ci-dessous.



Source : SIERE

1. Le tarif horaire de l'électricité en Ontario (THEO) est le prix de gros de l'électricité déterminé par des offres qui sont réglées sur le marché de l'électricité exploité par la SIERE.

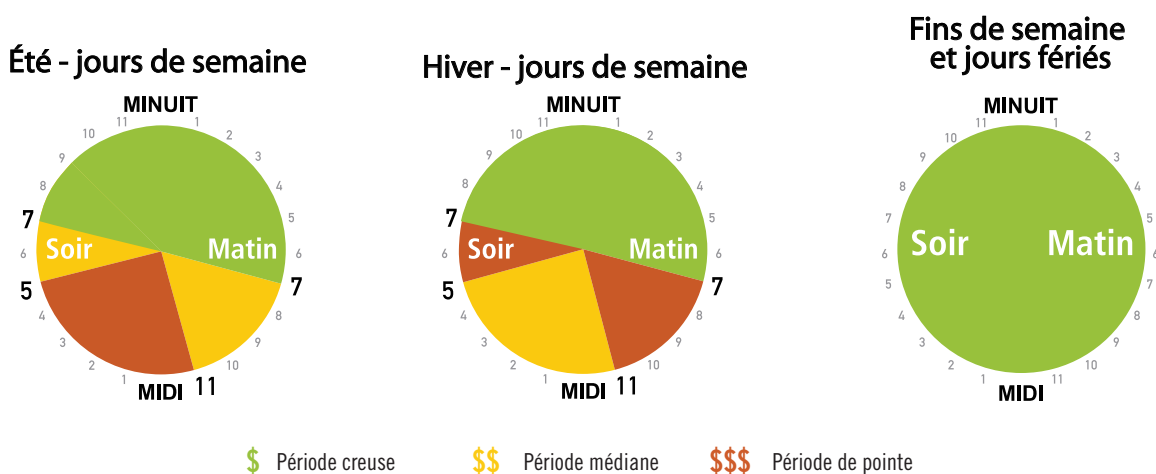
2. Le rajustement global est calculé en prenant la différence entre le THEO et les tarifs réglementés applicables pour les centrales nucléaires et les centrales hydroélectriques de base, les contrats avec la SIERE pour les centrales à gaz, les installations de production d'énergie renouvelable et les remises à neuf d'installations nucléaires, ainsi que les tarifs contractuels payés aux producteurs actuels. Il inclut également le coût de fourniture des programmes de conservation de l'énergie et les paiements versés aux participants aux termes de contrats avec la SIERE pour les programmes de réponse à la demande.

Tarifs selon l'heure selon la grille tarifaire réglementée (GTR)

En accord avec le mandat qui lui a été assigné en vertu de la *Loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, la CEO a établi une grille tarifaire réglementée (GTR) qui offre aux clients résidentiels et aux petites entreprises des tarifs stables et prévisibles pour l'électricité, encourage les économies d'énergie et garantit que le prix payé par les clients reflète le coût réel de l'électricité. La grille tarifaire réglementée est en vigueur depuis 2005.

La GTR est établie selon la prévision du coût de l'approvisionnement pour les clients bénéficiant de la GTR sur l'année à venir et la détermination des tarifs qui recouvreront ces coûts prévisionnels des clients admissibles. Les clients équipés de compteurs « intelligents » admissibles indiquent à votre service public quelle est votre consommation exacte et quand vous utilisez l'énergie dans la journée paieront la GTR selon l'heure de la consommation. Les tarifs pour cette grille se basent sur trois périodes de consommation par jour de la semaine. Ces périodes, illustrées ci-dessous, sont appelées période creuse, de période médiane et de pointe. Les créneaux horaires des périodes de semi-pointe et de pointe diffèrent selon les mois d'été et d'hiver afin de s'aligner avec les habitudes de consommation électrique de ces saisons.

Heures de consommation d'été et d'hiver



Source : Commission de l'énergie de l'Ontario

Les tarifs de la GTR reflètent une prévision des prix sur le marché de l'électricité de gros de l'Ontario ainsi que sur les autres composantes des coûts d'approvisionnement, tels que ceux découlant de contrats. Ces coûts sont répartis sur les différentes périodes de consommation selon l'heure en fonction du type d'approvisionnement actif durant la période en question. Par exemple, les coûts pour les sources permanentes de production de charge de base (telles que le nucléaire) sont répartis sur toutes les périodes alors que les coûts pour les programmes d'économies d'énergie en fonction de la demande ne sont imputés qu'aux périodes de pointe. Le tarif le moins élevé période creuse est inférieur au coût d'approvisionnement moyen de la GTR alors que les deux autres sont supérieurs. Les tarifs selon l'heure actuels pour les clients équipés de compteurs intelligents sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tarifs selon l'heure de la GTR (en vigueur 1 novembre 2014 – 30 avril 2015)¹

Tarifs selon l'heure de la GTR ¢/kWh	Période creuse	Période médiane	Période de pointe	Prix moyen
Prix	7,7 ¢	11,4 ¢	14,0 ¢	9,5 ¢
% de consommation	64 %	18 %	18 %	

Source : Commission de l'énergie de l'Ontario

1. De nouveaux tarifs de la GTR sont entrés en vigueur le 1^{er} mai 2015. Pour obtenir des renseignements au sujet des tarifs de la GTR, consultez le catalogue des données à l'adresse www.rapportenergieontario.ca

Nouveauté en matière d'électricité

Voici quelques rapports et publications sur l'électricité.

	Renseignements	Publié par	Date
	Rapport annuel de la Commission de l'énergie de l'Ontario	CEO	1 avril 2015
	Rapport annuel de la SIERE 2014	SIERE	1 avril 2015
	Rapport environnemental (EMP)	OPG	20 avril 2015
	Approvisionnement mixte d'électricité à l'échelle du réseau en Ontario : 2014	CEO	29 avril 2015
	Évaluation et feuille de route du réseau intelligent de l'Ontario	Navigant Consulting Itée	5 juin 2015
	Rapport annuel de Hydro One 2014	Hydro One	15 juin 2015
	Comparaison des prévisions du PELT et des données réelles	SIERE	22 juin 2015
	Publication de rapports sur l'énergie et évaluation pour les grands bâtiments : Consultations en matière d'élaboration des politiques : Rapport sommaire	Integral	22 juin 2015
	Perspective sur 18 mois	SIERE	22 juin 2015
	Rapport d'économie d'énergie - Trimestriels	SIERE	22 juin 2015
	Rapport d'avancement sur l'approvisionnement en électricité sous contrat	SIERE	22 juin 2015
	Rapport de rendement des centrales nucléaires	OPG	22 juin 2015
	Rapport de fin d'année sur le rendement	OPG	22 juin 2015